

UFR/Institut :

-

Type de diplôme :

Diplôme d'Etat

Prerequisites for enrolment :

Bac

Niveau de diplôme :

Bac + 3

City :

Créteil - Pyramide

Length of studies :

3 ans

Accessible as :

Initial Training,
Employee training,
Apprenticeship

Présentation de la formation

Le métier d'ergothérapeute est en pleine expansion en France et en Europe.

La formation est à la fois universitaire et à la fois professionnelle. Elle bénéficie d'enseignants universitaires et de professionnels experts dans leur domaine.

La formation aboutit à un diplôme d'État et un grade de licence. Tout diplômé est assuré de trouver un emploi dès l'obtention de son diplôme, et ce dans des domaines extrêmement divers.

Plusieurs contrats Erasmus et de mobilité internationale sont proposés chaque année.

La formation vise à acquérir les compétences professionnelles pour exercer les activités du métier d'ergothérapeute, afin de répondre aux besoins de santé, d'autonomie et de qualité de vie des personnes dans le cadre d'un travail interprofessionnel.

La finalité de la formation a pour objet la professionnalisation du parcours de l'étudiant, lequel construit ses compétences (10 à valider pendant la formation) à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, d'attitudes et de comportements en situation d'activité ergothérapique.

L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif.

Capacité d'accueil

80 étudiants en L1

Targeted skill(s)

- Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapique
- Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et en aménagement de l'environnement
- Mettre en œuvre des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psycho-sociale
- Concevoir, réaliser, adapter les orthèses, préconiser les aides techniques, animalières ou humaines
- Elaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique.

Career Opportunities

Nombreux emplois dans les établissements de santé, dans les établissements médico-sociaux, dans les collectivités territoriales, au domicile que ce soit en prévention, éducation thérapeutique, rééducation, réadaptation, réhabilitation psycho-sociale, intégration scolaire et professionnelle ou en conseil d'aménagement de l'environnement.

Environnement de recherche

La formation est alimentée par la recherche médicale et paramédicale.

Organisation de la formation

Le référentiel de formation est construit avec des temps de formation théorique et pratique et des temps de formation clinique et situationnelle sur des lieux d'intervention des ergothérapeutes. Il propose des unités d'enseignement (UE) de savoirs dits contributifs, de savoirs constitutifs des compétences ergothérapeutiques, des unités d'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation et des unités de méthodologie et de savoirs transversaux.

Au cours des six semestres de formation (3 années) : 794 h de cours magistraux, 1206 h de travaux dirigés, 1888 h de temps personnel et 1260 h (36 semaines) de stages.

Le diplôme d'État est délivré si l'étudiant a acquis les 180 ECTS du programme. Le grade de Licence est alors remis.

Le programme de formation est entré au 1er septembre 2010 dans le cadre de la réingénierie du diplôme d'Etat d'ergothérapeute et s'inscrit dans le système LMD au grade de Licence.

Le cursus se décline en :

- Unités d'enseignement
- Unités d'intégration
- Stages

Selon un rythme semestriel et avec l'octroi de crédits de formation (ECTS) sur la base de 30 crédits par semestres soit 180 crédits européens au total.

Le diplôme d'Etat d'ergothérapeute est délivré si l'étudiant a acquis les 180 ECTS du programme. Dans le même temps, le grade de Licence est remis.

Les enseignements :

Semestre 1

Sciences humaines, sociales et droit

UE 1.3 – psychologie – psychologie et santé (3 ECTS)

UE 1.5 – sociologie – anthropologie- (2 ECTS)

Sciences médicales

UE 2.1 – structures anatomiques et fonctions organiques (4 ECTS)

UE 2.2 – introduction démarche clinique –hygiène – pharmacologie (2 ECTS)

UE 2.3 – dysfonctionnement des appareils musculo-squelettique et tégumentaire (3 ECTS)

Fondements et processus de l'ergothérapie

UE 3.1 – ergothérapie et science de l'activité humaine (3 ECTS)

UE 3.2 – initiation aux fondements de la pratique en ergothérapie (2 ECTS)

UE 3.5 – diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie (2 ECTS)

Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute

UE 4.1 – méthodes et techniques d'évaluation (3 ECTS)

UE 4.6 – aides humaines, techniques, animalières et mobilité (3 ECTS)

Méthodes de travail

UE 5.2 – méthodes de travail et tic (2 ECTS) UE 5.6 – anglais professionnel (1 ECTS)

Semestre 2

Sciences humaines, sociales et droit

UE 1.7 – ergonomie (2 ECTS)

Sciences médicales

UE 2.1 – structures anatomiques et fonctions organiques (4 ECTS)

UE 2.4 – dysfonctionnement des systèmes nerveux et sensoriels (5 ECTS)

Fondements et processus de l'ergothérapie

UE 3.3 – modèles conceptuels (2 ECTS)

Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute

UE 4.1 – méthodes et techniques d'évaluation (2 ECTS)

UE 4.4 – techniques de rééducation et de réadaptation (4 ECTS)

UE 4.7 – techniques et outils d'aménagement de l'environnement (2 ECTS)

Méthodes de travail

UE 5.6 – anglais professionnel (1 ECTS)

Intégration des savoirs et posture professionnelle

UE 6.1 – évaluation de situation, diagnostic et conception de projet d'intervention (4 ECTS)

UE 6.7 – stage professionnel – 4 semaines (4 ECTS)

Semestre 3

Sciences humaines, sociales et droit

UE 1.2 – environnement institutionnel et partenarial (2 ECTS)

Sciences médicales

UE 2.5 – dysfonctionnement cognitif et psychique (6 ECTS)

Fondements et processus de l'ergothérapie

UE 3.4 – modèles d'analyse de l'activité (3 ECTS)

UE 3.6 – médiation, relation et cadre thérapeutique (2 ECTS)

Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute

UE 4.2 – techniques et outils de relation et de communication (2 ECTS)

Méthodes de travail

UE 5.5 – méthodologie de projet (2 ECTS) UE 5.6 – anglais professionnel (1 ECTS)

Intégration des savoirs et posture professionnelle

UE 6.2 – conduite de relation, coordination et coopération (4 ECTS)

UE 6.7 – stage professionnel – 8 semaines (8 ECTS)

Semestre 4

Sciences médicales

UE 2.6 – dysfonctionnement cardio-respiratoire et métabolique (2 ECTS)

Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute

UE 4.3 – techniques de positionnement (1 ECTS)

UE 4.4 – techniques de rééducation et de réadaptation (6 ECTS)

UE 4.5 – traitement orthétique (3 ECTS)

Méthodes de travail

UE 5.3 – méthodes de recherche (2 ECTS) UE 5.6 – anglais professionnel (2 ECTS)

Intégration des savoirs et posture professionnelle

UE 6.2 – conduite d'une intervention en ergothérapie (6 ECTS)

UE 6.7 – stage professionnel – 8 semaines (8 ECTS)

Semestre 5

Sciences humaines, sociales et droit

UE 1.1 – législation, déontologie, éthique (3 ECTS)

UE 1.4 – santé publique (2 ECTS)

UE 1.6 – pédagogie (2 ECTS)

Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute

UE 4.8 – techniques et outils d'éducation thérapeutique en ergothérapie (2 ECTS)

UE 4.9 – gestes et soins d'urgence (1 ECTS)

UE 4.10 – organisation, gestion du travail et interprofessionnalité (2 ECTS)

Méthodes de travail UE 5.4 – initiation à la démarche de recherche (2 ECTS)

UE 5.6 – anglais professionnel (3 ECTS)

Intégration des savoirs et posture professionnelle

UE 6.4 – démarche d'évaluation et de conseil, formation et information (5 ECTS)

UE 6.7 – stage professionnel – 8 semaines (8 ECTS)

Semestre 6

Méthodes de travail

UE 5.1 – méthodes et outils d'analyse de la qualité et de traçabilité (2 ECTS)

UE 5.4 – initiation à la démarche de recherche (2 ECTS) UE 5.6 – anglais professionnel (2 ECTS)

Intégration des savoirs et posture professionnelle

UE 6.2 – évaluation de la pratique professionnelle et recherche (12 ECTS)

UE 6.6 – unité optionnelle (4 ECTS)

UE 6.7 – stage professionnel – 8 semaines (8 ECTS)

Stage / Alternance

36 semaines de stage : soins de suite et de réadaptation, soins en santé mentale, interventions sur les lieux de vie.

Les stages peuvent être réalisés dans des dispositifs visant : la participation sociale de personnes en situation de handicap ou

vulnérables ; la prévention et l'éducation à la santé ; la compensation de situations de handicap.

1 stage de 4 semaines en L1, 2 stages de 8 semaines en L2, 2 stages de 8 semaines en L3.

Test

Le contrôle de connaissances revêt diverses modalités : QCM, QROC, Devoirs sur table, notes de synthèse, oraux, contrôle continu, évaluation des éléments de compétences en situation.

Les dix compétences doivent être validées au cours de la formation. Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

- Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence ;
- Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages.

Chaque semestre, les crédits de formation sont attribués par une commission d'attribution des crédits.

Les étudiants ayant validé les six semestres de formation se voient attribuer le diplôme d'Etat d'ergothérapeute et le grade de licence.

Calendrier pédagogique

Rentrée des L1 : 05 septembre 2018

Rentrée des L2 et L3 : 03 septembre 2018

Fin de l'année universitaire : le 30 juin 2019

Modalités d'admission en formation initiale

Concours, le samedi 18 mai 2019, ouvert aux bacheliers (23 places) : dossier à déposer avant 19 avril 2019.

Admissions autres :

- 16 places pour PACES UPEC
- 16 places pour PACES Université Paris 7
- 10 places pour L1 STAPS UPEC
- 5 places pour L1 SVT UPEC
- 4 places Sportifs de haut niveau
- 10 places pour titulaires d'une licence ou d'un diplôme paramédical (bac + 3) : sur dossier et entretien.

Modalités d'admission en formation continue

Idem que pour la formation initiale mais attention aux délais de renseignement des dossiers de financement.

Modalités d'admission en formation par alternance

10 places de CFA en L2 et 10 places de CFA en L3

Candidature à effectuer en fin de L1 conjointement à l'IFE et au CFA : ADAFORSS

Candidature

- Inscription au concours ouverte du 7 janvier au 19 avril 2019
- L1 STAPS et SVT du 27 mai au 11 juin 2019 avec lettre de motivation et relevés de notes des 2 semestres L1
- PACES : suivre la procédure de son université.
- Hors concours (art.31) : dossier à déposer avant 22 mars 2019
- Ergothérapeutes hors UE (art.32) : dossier à déposer avant 29

mars 2019

Partenariats

- 1 500 établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux
- Des universités européennes (GB, Autriche, Belgique, suisse) pour les contrats Erasmus et québécoises pour les contrats de mobilité internationale.

Director of studies

Directeur pédagogique : Arnaud LE LABOURIER
01 45 17 16 04 - arnaud.lelabourier@u-pec.fr

Scolarité

Kingsacha FAZER
Tél : 01 45 17 16 05
kingsacha.fazer@u-pec.fr
UPEC - Secrétariat IFE (La Pyramide)
Bureau 219
80 avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil